



Assemblée générale

Distr. générale
25 janvier 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

**Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée
chargé d'élaborer le contenu d'un cadre réglementaire international,
sans préjuger de la nature de celui-ci, en vue de protéger les droits de l'homme
et de garantir le respect du principe de responsabilité pour les violations
et les atteintes liées aux activités des sociétés militaires et de sécurité privées**

Cinquième session

15-19 avril 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Président-Rapporteur.
 3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
 4. Débat en séance plénière conformément au programme de travail.
 5. Rapport sur les travaux de la session.
-

